

Tunis, le 30 Janvier 2023

Note aux candidats ayant une deuxième inscription aux différents C.E.C au titre de l'année universitaire 2022/2023

Il est porté à la connaissance des candidats régulièrement inscrits au titre de l'année 2021/2022 que l'Inscription en 2ème Année aux différents CEC est prévue entre le **1^{er} Février 2023 et le 2 Avril 2023**

Passé ce délai aucune dérogation ne sera accordée et les candidats non-inscrits avant cette date ne seront autorisés ni à passer les épreuves d'examens ni à soutenir le mémoire de fin de CEC.

Pour les modalités de Paiement

- ✓ Les candidats Hospitalo-universitaires affiliés à la faculté de médecine de Tunis sont appelés à payer le montant de 03 dinars par mandat postal CCP : (616-85)
- ✓ Les autres candidats sont appelés à payer les frais d'inscription (**220 dinars**) sur le site **www.inscription.tn**.

Les mandats postaux et les reçus de paiement doivent être envoyés en pièces jointe à l'adresse e-mail : **inscription.cec@fmt.rnu.tn**.

L'e-mail devra avoir comme objet :
[Inscription 2ème année] intitulé du CEC.

Le Coordinateur du DPC
Pr. Mehdi BEN KHELIL

Université de Tunis El Manar
Faculté de Médecine de Tunis
Coordinateur du Service DPC
Pr. Ag. Mehdi BEN KHELIL

Le Doyen
Pr. Mohamed JOUINI


